

Image not found or type unknown



# Indivisaire Minoritaire Agissant Sans Accord

Par **easter\_1979**, le **30/06/2010** à **21:51**

Bonjour,

Nous sommes propriétaires des 2/3 d'une maison que nous habitons avec un second indivisaire qui détient, lui, 1/3 de cette propriété.

Il réalise des aménagements sur le terrain de notre propriété sans nous en demander l'accord (il creuse le terrain, agrandit un talus, réalise une terrasse sur pilotis avec piscine hors-sol).

Nous estimons, car nous aimerions vendre ce bien, que cela nous porte préjudice.

Quels recours avons-nous, pouvons-nous être dédommagés?

Nous attendons votre réponse

Merci beaucoup